

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 16 OCTOBRE, 1873.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons jeté un coup-d'œil sur une *Grammaire Française de Lhomond*, revue, corrigée et augmentée, par M. Cloutier, Professeur à l'École Normale Laval, de Québec. Nous ne connaissons pas M. Cloutier, mais nous lui adressons nos plus sincères félicitations. La classe enseignante lui saura gré pour le livre si utile qu'il vient de publier. Nous savons de bonne source que déjà plusieurs de nos grandes institutions canadiennes ont fait l'acquisition de cette grammaire. M. Cloutier mérite beaucoup. Nous souhaitons que son travail soit couronné de succès. Voici, du reste, l'appréciation qu'en fait le *Journal de l'Instruction Publique du Canada* :

“ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE LHOMOND, entièrement corrigée et augmentée, par J. B. Cloutier de l'école normale Laval. Québec, Elzéar Vincent, imprimeur-éditeur, 1873, in-12, 72 pages.

“Nous avons lu avec plaisir ce petit traité qui est clairement et correctement rédigé. La grammaire — et surtout la grammaire française, qui est peut-être la plus difficile de toutes — a besoin d'être constamment rappelée au souvenir de celui qui veut bien parler et bien écrire sa langue. Le traité de M. Cloutier, quoique fait, apparemment, pour les commençants, pourra cependant être consulté avec fruit par ceux qui aiment à avoir sous la main un résumé bien fait et habilement coordonné de la grammaire française. Mais il a surtout sa place marquée d'avance dans les écoles où maîtres et élèves ne pourront pas manquer de l'apprécier comme il le mérite.”

“L'UNION MÉDICALE DU CANADA.”

Nous n'avons pas eu l'occasion de parler souvent de *L'Union Médicale* et des sujets qui y sont traités avec talent par nos médecins les plus distingués. Ce journal est rédigé par M. le Dr. Rottot assisté des docteurs Dagenais, L. J. P. Desrosiers et G. Grenier. Il est bien fait et contient une foule d'écrits intéressants et utiles non-seulement pour les médecins, mais encore pour tout le monde. Le *Naturaliste Canadien*, ce journal si intéressant qui comprend combien il est difficile dans ce pays de se livrer à une spécialité, parlait ainsi, il y a quelques jours, de *L'Union Médicale* :

“La médecine a un bien digne organe dans *L'Union Médicale*, et il serait à souhaiter que cette utile publication fût mieux appréciée et plus connue. Quoique spécialement dévouée à l'art de guérir, le choix des matières et la manière dont elles sont exposées font de cette publication un journal des plus intéressants pour toute personne instruite.”

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Nous avons oublié d'accuser réception de l'annuaire de l'Université-Laval pour l'année 1873. Nous y remarquons deux biographies, celle de M. Laverdière et celle de M. Jacques Crémazie par M. Lucien Turcotte. Nous détachons de cette dernière biographie qui est très-bien écrite les extraits suivants :

Jacques Crémazie naquit en 1810. Son enfance se passa sans événements remarquables. A l'âge de dix ans il entra au Séminaire de Québec où il fit ses études. Au collège, il se fit remarquer par un grand esprit d'application, par la douceur de son caractère et par une piété qui édifiait tous ses condisciples.

Il eut pour compagnons de classe Sir Narcisse Belleau, qui fut toujours depuis son ami intime, M. le Grand Vicaire Casault, fondateur et premier Recteur de l'Université. M. le juge Bossé, ainsi que feu M. le juge Chabot. C'était, comme l'on voit, une classe brillante, et cependant le jeune Crémazie tenait tête à tous ses compagnons : il était souvent premier.

Il se faisait déjà remarquer par cette modestie inappréciable qui fut la grande vertu de sa vie. Il travaillait, travaillait beaucoup, par devoir surtout : l'ambition n'entraînait pour rien dans son ardeur. Aussi ne se laissait-il jamais décourager : que le succès vint ou non couronner ses efforts, ils ne ralentissaient jamais.

Au sortir du collège, il entra au Grand Séminaire. Il étudia la Théologie pendant un an, mais il découvrit bientôt que Dieu ne l'appelait pas à la prêtrise. Il laissa la soutane et se mit à étudier le Droit.

Admis au barreau, il se livra tout entier à l'exercice de sa profession. Manquant un peu d'éclat, et trop consciencieux pour essayer de capter la confiance du public par d'autres moyens que par l'étude constante du Droit, il ne réussit jamais à avoir une clientèle nombreuse. Il était néanmoins assez employé pour être à l'abri de la misère : cela suffisait à son ambition. Mais il ne gaspillait pas ses loisirs dans de vains amusements : déjà il rêvait d'être utile à son pays, et il employait les heures que sa petite clientèle lui laissait à préparer de longue main ces ouvrages sérieux sur la jurisprudence, qui devaient être plus tard, comme le signal du réveil de l'étude du Droit en Canada.

Son nom vivra dans la mémoire de tous. L'Université-Laval le réclamera comme une de ses gloires. Le Banc comme un de ses ornements ; les pauvres entoureront sa mémoire de respect et de reconnaissance, car il fut un d.

leurs grands bienfaiteurs. L'Église de Québec conservera longtemps son souvenir, car il fut un grand chrétien ; en dehors du sacerdoce, il en accepta, toute sa vie, une partie du fardeau.

Ce qui frappe avant tout dans la vie de Jacques Crémazie, c'est sa grande, son admirable modestie. Il a passé, sans bruit, en faisant le bien.

Dans notre siècle de tapage, où chaque homme, pour ainsi dire, a un journal pour raconter ce qu'il fait, nous devons honorer ceux qui se sont contentés d'accomplir dans le silence leur devoir. Que disons-nous, leur devoir ! Jacques Crémazie fit plus que son devoir : il pratiqua avec une fidélité inébranlable jusqu'aux conseils de l'Évangile.

C'est un honneur pour le catholicisme de produire de tels hommes ; c'est en même temps une preuve magnifique de la vérité de sa doctrine.

LUCIEN TURCOTTE.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une nouvelle église sera prochainement construite à Sorel.

M. Joseph Tassé a été réélu à l'unanimité, président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Le *Courrier du Canada* annonce qu'il est rumeur que les évêques de la province se réuniront à Québec dans le cours de ce mois.

Le Rév. M. Talbot remplace, à la cure de St. Étienne de Lauzon, le Rév. M. George Casgrain, le nouveau curé de St. Jean Deschailions.

La ligne du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce a été livrée au trafic, mercredi. Il y a eu banquet et force discours à cette occasion.

M. André E. Gauvreau, registrateur du comté de Rimouski, a été élu unanimement maire de la ville de Rimouski, en remplacement de feu M. J. M. Hudon.

Au Guatemala, toutes les communautés religieuses ont été abolies et leurs biens employés à l'organisation d'un collège militaire et de diverses institutions.

Comme on le voit la persécution religieuse règne partout en ce moment.

Le *Leader* de Toronto dit qu'il est bruit de l'abandon du contrat du Pacifique par Sir Hugh Allan, et recommande au gouvernement d'exécuter lui-même l'entreprise, au cas de la retraite du président de la Compagnie.

MM. Owen et John Yeo ont été nommés membres du Conseil Exécutif de l'Île du Prince Édouard, en remplacement des hons. MM. Pope et Brecken qui ont résigné.

Nous avons reçu hier un fort livre bleu contenant le rapport sur la deuxième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada par Édouard J. Langevin, greffier de la Couronne en Chancellerie.

Ce document contient le résultat et le détail du vote dans tous les comtés de la Confédération et ce qu'elles ont coûté à la couronne.

Nous constatons qu'il y a eu 47 élections par acclamation, dont 12 dans Ontario, 18 dans Québec, 7 dans la Nouvelle-Écosse, 6 dans le Nouveau-Brunswick, 1 dans Manitoba et 3 dans la Colombie.

Celui qui a obtenu la plus grande majorité est M. Blake dans South Bruce. Elle a été de 1,688 voix ; la plus petite est celle de M. Morrisson à Niagara. Elle a été que de 2 voix.

Le comté où le plus petit nombre de voix a été enregistré est celui de Yale, Colombie. M. Dewdney, le député actuel, a reçu 43 votes et son adversaire, M. Smith, 16.

| | |
|--|-------------|
| Les élections ont coûté \$82,803.54, ainsi réparties : | |
| Ontario | \$39,108.45 |
| Québec | 30,198.14 |
| N.-Écosse | 5,204.16 |
| N.-Brunswick | 4,962.16 |
| Manitoba | 1,169.50 |
| Colombie | 2,161.13 |

Total \$82,803.54

M. De Cosmos, l'un des députés de la Colombie, est arrivé à Ottawa, mardi dernier, pour la session. De tous les représentants du peuple il est le plus éloigné du siège du gouvernement, et il est le premier arrivé. Sera-t-il plus récompensé que ceux qui arriveront à la onzième heure.

NOUVELLES DE MANITOBA.—Correspondance particulière du *Nouvel-Monde*.—Manitoba, 23.—Le fil se mêle à mesure que Clarke déroule le fuseau. Ses tisserands n'y entendent rien, ils ont tous perdu la centaine. La pièce qu'ils ont entrepris de nous tisser aura des nœuds et des trous. Ce pourrait bien être à la fin un filet pour les envelopper eux-mêmes. Lépine attend son procès, et les pointeurs de notre police sont nuit et jour sur les chemins pour découvrir Riel. Ils ne l'ont pas encore trouvé. Le lendemain de l'arrestation de Lépine, deux polissons de Winnipeg, déguisés en gentilshommes, sont allés pour in-ulter à la douleur de Madame Lépine. Ils sont entrés dans sa maison comme des charretiers dans une écurie, en riant et en sifflant, ont fait quelques tours, puis sont repartis. Tous les soirs les habitants de St. Vital sont gratifiés de semblables visites.

Ce soir on a servi des *subpana* à ceux qui paraîtront dans l'enquête comme témoins. On rapporte que M. Smith, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, averti à temps de l'arrivée du huissier, pour éviter de paraître dans cette affaire, a fui par une fenêtre et est parti pour la Saskatchewan. C'est la première fois qu'on part par cette route, espérons qu'il reviendra par la porte.

Le Gouverneur part ce matin pour aller faire un traité avec les Sauvages au Lac des Bois, mais j'apprends que les Sauvages ne viendront pas au Lac des Bois faire un traité avec le Gouverneur, et qu'ainsi longtemps que le gouvernement canadien n'aura pas rempli les promesses faites aux délégués de Manitoba le calumet ne se fumera pas. UN MÉRIS.

Fort Klamath, Oregon, 5.—Voici les détails de l'exécution des Modocs à Forth Klamath :—Boston Charley et Black Jim furent les premiers conduits à l'échafaud. Schonchin les suivait. Ils étaient impassibles et étaient décidés à mourir bravement. Le capt. Jack s'avança avec calme sur l'échafaud, mais paraissait misérable et abruti. A tous on avait enlevé les fers. Le chapelain récita les prières ordinaires. A 10. 5 hs. a.m., on leur mit la corde au cou. On fut obligé de couper la longue chevelure du capt. Jack. Le capitaine Hoge fit ses adieux aux condamnés et le bonnet noir fut rabattu sur les yeux de ceux-ci. A 10. 20hs. le signal fut donné, et la trappe fatale s'abaissa. La mort du capt. Jack et de Black Jim fut instantanée, mais Schonchin et Boston Charley eurent d'affreuses convulsions avant de mourir.

Ce fut des cris effroyables d'épouvante parmi les indiens et indiennes, parents des condamnés qui assistaient à l'exécution. Il y avait six cerceaux en arrière de l'échafaud ; deux restèrent vides, c'étaient ceux de Barnabo et Sloluk qui avaient reçu la veille commutation de leur sentence en un emprisonnement à vie.

Un savant du moyen-âge, nommé Nérizan, a fait un ouvrage où il exprime des opinions originales sur les femmes.

Il rapporte qu'il y a des auteurs qui prétendent que dans la révolte des anges contre Dieu, ceux qui demeurèrent neutres entre Dieu et Lucifer, ne furent point précipités dans les enfers, mais que Dieu les mit dans le corps des femmes, afin qu'elles fissent enrager les hommes. Liv. 4, n. 98.

Il dit que Dieu ne s'est fait homme et n'a pardonné au genre humain que parce que la vierge était belle, et il se sert de cette raison pour relever les avantages de la beauté.

On voit que Nérizan avait fort mauvaise opinion des femmes ; aussi un auteur rapporte que les dames de Turin, choquées des médisances qu'il avait débitées contre le sexe dans sa *Forêt nuptiale*, allèrent un jour le prendre et le chassèrent, à coup de pierres, de la ville ; qu'il obtint à la vérité quelque temps après, la liberté de revenir, mais que ce ne fut qu'après avoir fait devant elles amende honorable à genoux, ayant attaché au front, pour marque de son repentir, ces deux vers latins :

*Rusticus est verus, qui turpia dicit de muliere,
Nam scimus ve. è, quod omnes sumus de muliere.*

Billon ajoute que depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, il ne put jamais trouver de femme, si vieille qu'elle fût, qui voulut rester avec lui.

LE CÉSAR DU BILLARD.—“Les Rois s'en vont,” dit la légende mais il en reste encore, et quand ils auraient tous disparu des royaumes de la terre, il s'en trouverait encore au moins un, *Garnier* ler, trônant sur les billards de la République américaine. Jeudi soir encore, “le Petit Français,” comme on l'appelle à New-York, a remporté une nouvelle victoire et fait une nouvelle conquête. Il est déjà *Champion du Monde* pour le carambolage à trois billes : il a gagné avant-hier à Tammany Hall, le titre et les insignes de *Champion Américain* pour la partie à quatre billes. Maurice Daly était l'heureux possesseur de la “Queue de Diamant.” Il a dû la remettre à son vainqueur, qui l'avait noblement défié, et qui l'a royalement battu en champ clos, dans une partie en quinze cents points dont, en outre du titre et de la queue d'honneur, un enjeu de \$1,000 était le prix. La plus longue série a été faite par Daly, qui, à sa vingt-quatrième reprise, a compté 249 points. La plus longue de Garnier a été de 171 points ; mais sa moyenne a été de 31, tandis que celle de son adversaire n'a été que de 25. Celui-ci n'avait compté que 1,224 quand Garnier est arrivé au chiffre final de 1,500.

Three cheers pour le petit *Frenchman* !—*Courrier des Etats-Unis*.

Si vous avez une maison, je ne vous souhaite pas d'avoir une belle-sœur comme la femme Desvignes. Cette envieuse et vindicative mégère, du département du Pas-de-Calais, avait une maison, mais la maison a été détruite par un incendie. Depuis ce temps-là, la femme Desvignes semble en vouloir de ce que ses parents ont encore le bonheur de posséder un immeuble intact. Voici sa maison brûlée et la maison d'autrui reste debout. C'est un grand crève-cœur pour l'envieuse. A la suite de son désastre, la femme Desvignes fut recueillie par sa belle-sœur, la femme Attagnan. Celle-ci l'hébergea et la traita de son mieux. Mais la femme Desvignes parut médiocrement flattée de ces attentions. Elle profita même de l'hospitalité qui lui était offerte pour se brouiller tout à fait avec sa belle-sœur, à la suite de querelles et de discussions irritées. Ce que la femme Desvignes ne pouvait surtout souffrir chez la femme Attagnan, c'était sa maison, la maison qui pourtant l'avait abritée fort à propos.—“Il ne faut pas que tu sois si fière d'avoir une maison, disait-elle, en partant, à sa belle-sœur. Tu ne l'auras pas toujours.”

Et de fait, ces paroles mystérieuses cachaient une prédiction terrible. Le 18 juin dernier, dans la nuit, la maison de la femme Attagnan prenait feu. Les secours arrivèrent à temps, fort heureusement, et les dégâts furent peu considérables. Mais l'enquête et l'information révélèrent des charges extrêmement graves contre la femme Desvignes, et bientôt il ne fut plus permis de taire les soupçons dont elle était l'objet et de la mettre en accusation. La femme Desvignes, déclarée coupable avec admission de circonstances atténuantes, a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Les Pilules du Dr. Colby guérissent la dysenterie. Les Pilules du Dr. Colby opèrent sans douleur.